

**ABONNEMENTS**

Suisse . . . . . Fr. 14.-  
 Av. Bulletin off. . Fr. 21.50  
 Etranger . . . . . Fr. 22.-  
 Av. Bulletin off. . Fr. 29.-  
 Chèques post. Il c 58  
 Joindre 20 ct.  
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :  
 Martigny, tél. (026) 610 31

# Le Confédéré

Organe du  
**PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN**  
 paraissant les lundi, mercredi, vendredi

**PUBLICITÉ**

**ANNONCES :**  
 Canton 10 ct. / Suisse 13 ct.  
**RÉCLAMES :**  
 Canton 22 ct. / Suisse 30 ct.  
 Avis mortuaires : 20 ct.  
 Régie des annonces :  
 Publicitas Sion et succursales

EN PASSANT...

## La „dégringolade des mœurs“ a commencé au paradis terrestre

Plusieurs procès pénaux qui ont eu, dans le public, un certain retentissement inquiétant, de bonnes âmes et mon confrère René Leyvraz dénonce même dans le « Courrier de Genève » une dégringolade des mœurs.

Il fait allusion plus particulièrement à ces « petits messieurs » qui n'aimaient pas les dames — affaire dite des « quarante » — et à ces hommes qui les aimaient trop — affaire d'un « institut de beauté » — puis il jette un cri d'alarme.

Voilà qui part d'un bon sentiment.

Il pourrait ajouter à la liste un cas particulièrement terrifiant : celui de cette jeune recrue, Max Leisinger, qui s'est acharnée sur une malheureuse femme en la transperçant de vingt-quatre coups de baïonnette, et un cas presque comique :

Le procès de la boule.

J'ai suivi tous ces débats et je voudrais faire observer à mon excellent confrère une chose assez remarquable :

Les quinze prévenus du procès des « quarante » avaient tous un casier judiciaire blanc.

Tous les inculpés du procès de la boule, directeur, croupiers, bouleurs, entraîneuses, joueurs in-vulnérables qui fréquentaient donc le milieu des casinos, avaient un casier judiciaire blanc.

Les trois accusés de l'« institut de beauté » — une dame et deux messieurs — avaient un casier judiciaire blanc.

Seul Leisinger avait été déjà condamné, plusieurs fois pour vols, mais les chroniqueurs sont convaincus qu'il s'agit d'un anormal.

Le rapport psychiatrique conclut à son irresponsabilité totale.

L'espère, en faisant observer ces faits à M. Leyvraz, revigorer son optimisme.

Il ne faut pas désespérer de notre humanité.

Un médecin de mes amis me confiait un jour qu'à se retrouver continuellement en contact avec des malades il finissait par avoir l'impression déprimante d'un monde entier détraqué, impotent et souffreteux.

C'est une impression analogue que ressent le journaliste appelé à suivre les audiences des tribunaux.

Devant le défilé des voleurs, des escrocs, des toxicomanes, des criminels, il s'émerveille encore à l'occasion de découvrir des gens honnêtes et il est peut-être enclin à penser faussement qu'ils constituent une exception.

Déformation professionnelle.

Mais, si l'on fait le compte exact des délits dans une ville d'une certaine importance on s'aperçoit que leur pourcentage, heureusement, demeure assez mince.

Le seul fait que certaines causes ont soulevé un scandale et ameuté l'opinion tendrait à prouver que les réactions de la masse demeurent saines.

Si le vice était courant, il n'étonnerait plus personne.

\*\*\*

Je connais suffisamment M. René Leyvraz pour ne pas suspecter sa bonne foi.

Il est certainement sincère lorsqu'il stigmatise les turpitudes de notre époque.

Il semble oublier seulement que les mœurs furent souvent plus relâchées dans le passé qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Je me garderais de lui « faire un dessin » et sans lui rappeler trop carrément la civilisation grecque et romaine, il me permettra bien, pour ne pas sortir de chez nous, de lui remémorer que l'interdiction des maisons closes, par exemple, est une innovation relativement récente.

Je crois sincèrement, pour parler net, que d'Adam à l'homme actuel, nous n'avons pas changé d'un pouce au cours des siècles.

Nous n'allons pas nous égarer cependant, dans les plates-bandes des historiens, ni ouvrir certains livres sacrés, pour démontrer que l'audace de la

pensée ou la verdeur du langage ne datent pas de 1953.

Passons.  
 Les mœurs, c'est bien certain, sont conditionnées par le temps, le climat, les nécessités politiques, et alors qu'il est encore licite aujourd'hui pour un Arabe d'avoir quatre épouses, en Europe on poursuivrait pour polygamie un tel fantaisiste.

Les employés indigènes d'un de mes amis valaisans qui vit au Maroc étaient presque tous « affligés » de quatre femmes, et tous se trouvaient parfaitement en ordre avec un haut idéal religieux.

\*\*\*

La dégringolade des mœurs dont parle M. René Leyvraz a commencé au paradis terrestre, ce qui ne nous rajeunit pas !

Les hommes sont impitoyables à ceux qui n'ont pas les mêmes travers ou les mêmes vices qu'eux, mais ce n'est pas une raison pour désespérer des uns et des autres.

A. M.  
 P. S. « Je sais, avais-je écrit, dans mon dernier papier un ami qui, relisant pour la troisième fois « Le Testament du Haut-Rhône » y découvre inlassablement de nouvelles richesses. »

Je sais a été remplacé par je suis à la composition, et c'est ainsi que j'ai l'air, à l'alinéa suivant de me prendre pour un artiste !

Les lecteurs auront, je l'espère, rectifié d'eux-mêmes...

### A l'image de notre Suisse :

## Les caisses de Secours mutuels

Constatons avec satisfaction l'heureux développement des Caisses de secours mutuels. Le nombre des membres assurés contre les risques de la vie est en constante augmentation. On pourrait croire parfois qu'il y a saturation de Caisses. Non aucunement et le citoyen malgré la prospérité, un gain plus élevé est conscient de ses responsabilités et veut garantir son avenir.

Les Caisses de secours mutuels sont à l'image de notre Suisse, très diverses, très décentralisées ayant chacune leurs caractères propres, étant administrées en toute indépendance mais formant entre elles des fédérations très vivantes et très actives.

La surveillance générale des Caisses effectuée par l'Office fédéral des assurances sociales est suffisante pour les maintenir financièrement saines. Si abus ou gestion déloyale il y a, les organes de contrôle sont armés légalement pour intervenir rapidement. Une récente ordonnance du Conseil fédéral accentue ce contrôle. Les comptes de chaque Caisse sont d'ailleurs soumis à l'instance officielle, car on sait que la Confédération soutient de ses deniers, ces services sociaux.

Cette progression des sociétés de secours nous montre que la mutualité a bien sa place chez nous. En effet, le Suisse se sent solidaire envers ses compatriotes et le bien-portant verse volontiers des contributions afin d'aider au malade. La mutualité telle que nous la pratiquons dans notre pays éloigne toute idée d'assistance, d'être à la charge d'autrui. Au contraire, le père de famille qui désire qu'on lui porte secours dans la détresse sait qu'il doit auparavant lui-même contribuer, qu'il ne retirera aucune indemnité s'il n'a pas payé de cotisations. Sa responsabilité est claire. Il sait qu'il ne peut l'échapper et ainsi on voit de moins en moins des gens tomber à la charge des pouvoirs publics, ne compter que sur l'aumône. C'est un progrès.

Le succès des Sociétés de secours mutuels démontre aisément aussi que sans l'intervention étatique, notre pays est capable d'ériger des œuvres sociales de valeur. L'initiative privée fait alors merveille et on ne concevrait jamais en Suisse une

## Le jeu de massacre

### Béria est éliminé !

Béria, le chef pendant plus de vingt ans de la puissante police soviétique, a été limogé par Malenkov, le nouveau maître du Kremlin.

Cette nouvelle nous prouve que la lutte pour le pouvoir en Russie communiste se poursuit plus âpre que jamais. On assiste — et l'on assistera encore — aux mêmes épurations qui ont suivi la mort de Lénine. Il a fallu des années à Staline pour éliminer tous ceux qui pourraient lui disputer le pouvoir. L'élimination de Béria sera certainement suivie de plusieurs autres limogeages jusqu'à ce que le pouvoir paraisse bien en mains du dictateur rouge.

Il convient de remarquer, d'autre part, que l'on ne se met pas en frais au Kremlin pour trouver un prétexte à ces « opérations de nettoyage » puisque Béria est accusé d'être un agent à la solde des capitalistes !

Pour le monde, cette brutale élimination du chef de la police soviétique pose le problème de savoir quelle sera désormais la politique suivie par Malenkov. Retour à une attitude fermée à tout ce qui concerne l'Occident, ou, au contraire, progrès vers la détente que l'on a cru pouvoir saluer ces derniers temps ? On penche plutôt vers la première hypothèse étant donné que Béria passait pour l'instigateur de la politique d'apaisement appliquée par l'Union soviétique.

La nouvelle a éclaté comme une bombe, brutale, surprenante. Malenkov le pur-sang prenait une bonne longueur d'avance sur son adversaire Béria, l'intellectuel aux lèvres minces comme un couteau. « Ennemi du peuple », ainsi est appelé soudain celui qui fit longtemps trembler la Russie entière. N'était-ce la gravité de l'enjeu, on pourrait dire de Malenkov qu'il cultive l'humour noir. Car en fait, Béria fut bien un ennemi du peuple lorsqu'on établit le bilan — bien difficile — de toutes ses victimes. Il n'est qu'à lire les différents ouvrages parus sur la Russie concentrationnaire.

Juger des choses de Russie est quasi impossible. Le chroniqueur ne dispose avant tout que d'éléments abstraits. On ne peut que prétendre, supposer, parfois déduire. Aucune donnée, exceptées celles des agences officielles réduites à leur plus simple expression, ne traverse les frontières. Tass nous a annoncé la destitution de Béria. Voilà le fait considéré. Toutes les phrases qui entourent la nouvelle ne traduisent rien. Et c'est ici qu'en accumulant les preuves, les nouvelles depuis plusieurs années, on peut tenter d'avancer une opinion sur les conséquences de cet effacement, qui succède lui-même à d'autres effacements aussi spectaculaires, mais jamais mortels pour le régime soviétique.

La disparition de Béria laisse tout de même planer un espoir. On a dit longtemps que la police soviétique, la terrible NKVD, atteignait le sommet de la perfection. Rien ne lui échappe, ses informateurs pullulent dans la rue, dans les familles, dans toutes les classes de la société. Que cette police soit efficace, qu'elle soit incomparablement cruelle, on le lui accordera sans hésitation. Mais elle doit avoir ses lacunes, puisque Béria ne fut pas renseigné à temps, et que la poigne implacable du colosse au teint bilieux qu'est Malenkov ne l'a pas

Caisse nationale d'assurance contre la maladie. C'est ainsi que se manifeste notre esprit d'indépendance. On fera bien d'en tenir compte dans l'élaboration des prochaines lois. Mettons le citoyen suisse face à ses devoirs. Il ne les éludera pas et ne regrettera jamais les sacrifices qu'il devra parfois consentir. Trop souvent on veut faire le bonheur de l'homme, trop souvent on veut lui épargner des responsabilités. Dans un état démocratique, l'homme de la rue doit se sentir libre, mais savoir que la liberté impose une mission, celle d'être solidaire tout en restant son propre maître.

Les Caisses de secours mutuels illustrent cette vérité.

épargné. Il y a donc des forces plus puissantes que la police réputée invincible.

Des journaux ont écrit au lendemain de la publication de la nouvelle que les amis de Béria allaient probablement réagir et mener la vie dure au clan gagnant. Je ne crois pas qu'il faille se leurrer. Ces hommes puissants qui jouent leur existence ne sont pas des Européens. Leurs réactions ne sont pas les nôtres. Et si Malenkov, remportant un succès sans précédent, a cloué son adversaire au pilori devant le Parti communiste russe et toute la nation, c'est qu'il n'a plus rien à craindre de celui qu'il a éliminé et de ses partisans. Du reste, le chef ex-tout-puissant de la police ne devait pas compter beaucoup d'amis, et peut-être même sa disparition aura provoqué un sentiment de détente au sein de tous les organes du Parti communiste.

Nous écrivions au début de cet article combien les preuves sont généralement maigres pour étayer une opinion émise sur un problème russe.

Et pourtant l'effacement de Béria, s'il est surprenant, ne revêt pas un caractère d'inattendu aussi total. De longs mois ne se sont pas écoulés depuis cette affaire des médecins russes, d'abord condamnés « sur la foi de faux témoignages » disait le communiqué, puis libérés. La police russe avait alors été mise en cause et sévèrement blâmée. Béria chancelait déjà. Malenkov grandissait sur des ruines.

Il vaut la peine de rappeler ici un livre étonnant qui remporta en 1946 un succès foudroyant. Autant par sa forme que par le fond « Le Zéro et l'Infini » de l'Israélite Koestler devait retenir l'attention. On l'a un peu oublié depuis, car le monde a d'autres sujets de préoccupation et des milliers de livres nouveaux s'ajoutent bon ou mal à la pile immense de ceux déjà parus. Ce livre donc retrace l'évolution d'un bolchéviste sincère, bon teint, formé comme le sont un peu tous les chefs communistes qui doivent vivre en cotoyant sans cesse la mort, qui doivent savoir fermer la bouche et n'avoir point d'amis.

Roubachof, tel est le nom de ce serviteur d'une cause qui acceptera aussi bien les honneurs que la descente ignominieuse — quand il ne servira plus à rien — dans les caves humides et sombres des géoles communistes jusqu'au coup de pistolet final dans la nuque.

Une sorte d'apathie atavique annihile toute réaction immanquable chez un être de notre race. Le communisme est vraiment parvenu à façonner une race d'homme qui s'intègre sans volonté dans une communauté, à la façon des abeilles dans la ruche. Comme les ouvrières qui expulsent les cadavres de la ruche, le communiste sait qu'il doit s'attendre un jour ou l'autre à être supprimé « pour le bien commun ». Voilà pourquoi il n'y a pas de chefs qu'on disait « puissants » et qui, du jour au lendemain endossent la livrée du forçat.

La Russie deviendra-t-elle face au monde plus malléable ou durcira-t-elle son attitude ? Tout est calcul chez elle, le sentiment n'existe pas. Alors qu'aux Etats-Unis, l'opinion publique conduit une bonne part de la diplomatie, les Russes, comme sur un échiquier peuvent avancer leurs pions. Et Dieu sait s'ils sont maîtres dans cet art de faire frémir le monde, de le refroidir ou de lui donner quelques espoirs. J'opte pour un raidissement de la Russie dans son attitude envers le monde. Malenkov redevenu seul, il n'a plus aucune raison de ne pas reprendre la tactique stalinienne, d'autant plus que cet Asiate n'aime pas l'Europe et qu'il est toujours demeuré dans son pays, comme un provincial aux idées bornées. Parce que si Kant a émis ses lignes philosophiques admirables sans sortir de son village, il avait certainement une autre sénérité, une autre intelligence que l'actuel maître de la Russie.

Alceste.



# LES SPORTS

## Les réjouissants progrès du tourisme pédestre

### Monthey est promu en première ligue

Enfin, ça y est !

Il aura fallu 300 minutes de lutttes entre Stade et Monthey pour qu'une décision intervienne. Et encore, nous ne parlons pas de la première poule de promotion disputée entre Monthey, Stade et CAG.

Félicitons chaudement les gars de Monthey d'avoir su tirer leur épingle du jeu après une saison remarquable et des finales qui n'en finissent plus.

Le tableau d'honneur cite aujourd'hui joueurs et dirigeants et ceux-ci autant que ceux là méritent les félicitations de tous les sportifs valaisans.

Que de chemin parcouru depuis que quelques étudiants se mirent en tête de fonder un club à Monthey ! C'était en 1910.

Après plusieurs saisons et plusieurs titres au sein de l'association cantonale vaudoise, le F. C. Monthey vint renforcer les rangs de l'association valaisanne dont il avait été un des promoteurs.

Dès 1923, c'est un stage en première ligue, le F. C. Monthey étant alors le seul club valaisan ayant l'honneur de jouer dans cette catégorie. Plus tard, Sion, Sierre et Marligny ont suivi l'exemple.

Malheureusement, les années sombres allaient suivre, années qui devaient voir le club redescendre d'une ligue. Il fallut dix ans pour remonter, dix ans pendant lesquels le club ne perdit jamais courage. Ses efforts sont maintenant récompensés. Le dernier championnat s'est terminé sur le magnifique score de 65-24 totalisant 34 points en 20 matches. Le second est bien loin derrière avec 20 points.

Bravo amis Montheyens, vous êtes les bienvenus dans la catégorie qui fut et qui restera la vôtre !

### Monthey-Stade 4 à 3

La rencontre, troisième de la série, se joue sur le magnifique stade de Marligny et de nombreux spectateurs y assistaient. Nous notons une forte délégation montheyennaise qui encourage continuellement ses favoris.

La tragédie est ainsi terminée mais elle a duré plus qu'il ne fallait et les joueurs sont tous très fatigués. Parviendront-ils à récupérer dans le bref laps de temps qui les sépare du prochain tour ? Nous voulons l'espérer sans trop oser le croire car des matches de finales marquent un acteur pour quelques semaines surtout quand ces finales durent indéfiniment.

Heureusement cependant, qu'une solution est intervenue, malheureusement assez tardivement, mais elle est là. Nous n'aurions pas beaucoup pris un tirage au sort.

Monthey se laisse surprendre, en début de partie, et Stade marque tout de suite. Durant de longues minutes, Stade domine et tout le poids de la rencontre pèse sur les arrières et un Arluna en grande forme. Puis Monthey se ressaisit et égalise. Le jeu reste ouvert mais plus rien ne sera marqué jusqu'au repos. A la 25e minute, Lugon qui avait été l'instigateur du but égalisateur, se blesse, doit être évacué et sera remplacé par Denando.

Après la reprise, nouveau but-surprise mais cette fois-ci du côté montheyens. Le public jubile, d'autant plus que les rouges dominent nettement. Ils ne peuvent cependant traduire cette supériorité et Stade égalise. C'est l'éternelle chanson qui recommence. Les prolongations seront nécessaires.

Elles voient Monthey marquer dans le premier quart d'heure. Nous notons une fatigue générale et de nombreux joueurs qui ont de la peine à se traîner. Les nerfs sont à bout et un arrière lausannois se fait sortir par l'arbitre. C'est l'arrêt de mort du Stade qui encaissera un nouveau but sans oublier toutefois d'en rendre encore un.

Par cette victoire à l'arraché, Monthey conquiert ses galons de première ligue. Tous les joueurs ont œuvré avec cœur mais une mention spéciale est à décerner à Arluna. Plus fort techniquement, Stade Lausanne, a perdu par manque de résistance physique mais ses joueurs sont loin d'avoir démérité. **Cly.**

#### MONTHEY-STADE

Voici la marche du score : 1ère minute, but de Stade par Hennard ; 24 me Lugon tire et Ondario prolonge c'est l'égalisation et la mi-temps ; 47me Anker donne l'avantage à Monthey ; 71me Hennard égalise, c'est la fin du match ; 100me Anker redonne l'avantage aux valaisans ; 106me Denando porte le coup de grâce ; 112me Hennard réduit l'écart ; 120me Victoire et promotion !



#### La poule de relégation n'est pas terminée

Chippis-Pully, 3-1 ; Sierre II-Saint-Maurice, 0-0.

Chippis s'est tiré d'affaire mais Sierre II et Saint-Maurice feront encore durer le plaisir puisque les deux formations totalisent 3 points. La lutte à Sierre a pourtant été ardente et les Sierrois ont manqué un pénalty qui leur aurait permis de demeurer dans la catégorie. Un match d'appui devient maintenant nécessaire. Ces rencontres peuvent maintenant compter comme entraînement pour la prochaine saison.

Voici le classement final :

1. Saint-Léonard et Chippis, 4 matches, 5 points.
3. Pully, 4 matches, 4 points.
4. Sierre II et Saint-Maurice, 4 matches, 3 points.



#### Madame Alfred MONTFORT et famille

remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris une part si grande au deuil cruel qui les ont frappés. Pour le réconfort ainsi reçu, elles gardent un souvenir reconnaissant, qu'elles adressent en particulier : à l'Administration et la Rédaction du Confédéré, au personnel de l'imprimerie, à la Société des Maîtres-imprimeurs, section Valais, à la section de Marligny de l'U. S. P., aux bons amis de Ravoire, aux contemporains de 1887, à la section Monte-Rosa du C. A. S., à la Gym d'Hommes de Marligny, à la cagnolle des P'tits Sous et au personnel de l'Entreprise Polli.



Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux très nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son deuil cruel,

#### Madame François UDRY et familles

remercient de tout cœur les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et de couronnes, ont pris part à sa douloureuse épreuve et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.



Très touchée par les nombreux témoignages de sympathies reçus à l'occasion de sa cruelle épreuve et dans l'impossibilité de répondre à chacun en particulier, la famille de feu

#### Joseph JULLIAND, géomètre à Riddes

exprime sa sincère reconnaissance à toutes les personnes, qui, de près ou de loin, ont participé à leurs heures douloureuses. Un merci particulier à la Société des géomètres et ingénieurs valaisans.

#### Ménagères !

Avez-vous vu l'insigne STOP ? Le commerçant STOP offre des articles à des prix avantageux... allez le voir !



se boit glacé... avec un zeste de citron

#### Les vacances de « Bouquet »

«Bouquet», le magazine de la femme suisse publie pour les vacances un numéro spécial divertissant, bourré de bonnes idées, de conseils pratiques pour l'été, de recettes culinaires (avec photos couleurs). Un grand horoscope

Nous avons reçu l'intéressant rapport de l'Association Valaisanne de Tourisme Pédestre pour l'exercice 1952.

Voici quelques extraits de celui-ci qui montrent du doigt les difficultés, mais aussi les progrès de cette innovation touristique (réd.).

La décision avait été prise de ne plus étendre notre réseau et de nous borner, à l'avenir, à en assurer l'entretien. Cette dernière tâche à elle seule paraissait déjà bien lourde et, pour ne pas compromettre notre situation financière, la vérification de nos itinéraires devait être répartie sur deux ans. Si nous avons respecté cette dernière règle, le Comité a dû par contre céder à certains besoins ou à certaines sollicitations en ajoutant encore, malgré ses intentions premières, plusieurs chemins nouveaux à la trame déjà dense de ceux dont il a le souci. Il est vrai que l'assemblée générale partage la responsabilité de cette situation puisque c'est sur son désir que plusieurs de ces aménagements ont été décidés. On verra plus loin ces différents cas.

#### Signalisation.

Nous avons dit et répété ces années dernières combien l'entretien de notre signalisation était onéreux. Le tableau annexé à ce rapport renseignera de façon précise sur les itinéraires qui ont été contrôlés en 52. On constatera que notre programme n'a pas pu être tenu intégralement. L'été a été trop court et les crédits budgétaires trop mesurés pour nous permettre de vérifier entièrement le territoire compris entre Sierre et le Léman.

Il est impossible de relever ici en détail l'état des chemins qui ont été vérifiés au cours de l'été. On se borne à quelques observations parmi les plus importantes: de St-Gingolph à Morgins, plusieurs indicateurs devront être déplacés. A Morgins, la construction de la route nous obligera à revoir toute la signalisation. Dans la région des Portes du Soleil - Planachaux, des piquets ont été plantés dans les pâturages pour suppléer l'absence de losanges que l'on ne sait où placer. Entre le Grand-St-Bernard et Bourg-St-Pierre, la signalisation a enfin pu être faite et, entre Liddes et le Châble, un tracé plus favorable a été trouvé sur le versant nord.

Des indicateurs malmenés ou disparus ont été remplacés à Sierre, Vernamiège, Loèche-les-Bains, Loèche-Ville, Zermatt, Finhaut, ainsi qu'à la Croix de Cœur et au Col de la Marlène. Des modifications dans l'état des lieux nous ont obligés à en remplacer ou à en ajouter aussi au Grand-St-Bernard, à Champéry, à Nendaz et à proximité de la station supérieure du télésiège Verbier-Ruinettes, mais tous ceux qui devaient être mis en place n'ont pas pu être posés avant la fin de l'été et il nous faudra retourner cette année à Sorgno, Planachaux, La Souste, Unterbach, Le Flon, Dranse, Crans, Chemin, Les Têtes sur Morgins, etc.

Les grands travaux en cours au Val des Dix, à Salanfè et dans la région de Trient-Col de La Forclaz ont bouleversé l'état des lieux dans ces trois secteurs. Nous ne nous en sommes donc pas occupés mais on espère pouvoir rétablir cette année la signalisation tant à Salanfè qu'à Trient-La Forclaz.

#### Martigny - St. - Maurice.

Cette liaison qui doit assurer la continuité de la route Bodan-Léman par les vallées du Rhin et du Rhône nous a été imposée par l'Association Suisse comme condition à l'octroi de sa subvention. Notre itinéraire passe par Gueuroz, descend à Vernayaz, suit le Trient, puis le Rhône jusqu'à la Balma et rallie St.-Maurice par Evionnaz, La Rasse et Epinassey. Il est aujourd'hui entièrement balisé à l'exception d'un indicateur qui attend toujours, à Evionnaz, la réfection du bâtiment sur lequel il doit être placé. A Vernayaz, la signalisation n'est que provisoire, les indicateurs étant fixés à proximité du Pont du Trient où d'importants travaux vont être entrepris.

#### Evolène - St.-Martin.

Une liaison a été réalisée entre ces deux localités pour relier le chemin des cols à celui des bisces. Elle est terminée.

#### Grand-St.-Bernard - Ferret.

Le passage de la frontière n'offrant plus de difficulté, nous avons signalisé l'itinéraire du Col de Fenêtre qui est le plus court et le plus fréquenté entre l'Hospice et le Val Ferret. Nous avons supprimé par contre la signalisation par le chemin qui descend dans la combe de Drône, entre le Col des Chevaux et celui des Bastillons.

#### Ovronnaz - St.-Maurice.

La section vaudoise ayant entrepris l'aménagement de cet itinéraire dans son secteur, nous poursuivons la signalisation qui nous incombe entre Sorgno et l'Au d'Arbignon. Les losanges ont été peints l'été dernier. Les indicateurs manquants au Lac de Fully, au Col du Demècre et à l'Au d'Arbignon seront placés cette année.

#### District de Monthey.

Pour compenser l'interruption du chemin

des bisces, le Comité s'est déclaré disposé à envisager de nouveaux itinéraires dans cette région, tout en maintenant ses décisions de principe afin de ne pas créer de précédent en remplissant des tâches qui incombent aux organisations locales.

Après avoir procédé à de nombreuses consultations et reconnaissances, le secrétariat propose l'aménagement des chemins suivants:

- 1) Champéry - Monthey par les rives de la Vièze et Chenarlier.
- 2) Monthey-S.-Maurice par Daviaz et la Vorpillière.
- 3) Raccordement entre les deux itinéraires précédents dans la région de Choëx.
- 4) St.-Gingolph - Bouveret.
- 5) Villeneuve - Bouveret, les Grangettes, en collaboration avec l'Association vaudoise.
- 6) Tanay - Bouveret.

La signalisation de ces itinéraires est déjà faite en grande partie. Elle pourra être terminée en 1953. Il appartiendra au Comité de voir s'il entend incorporer encore d'autres liaisons à ce programme.

#### Tour du Mt.-Blanc.

Il s'agit d'un projet lancé par l'Alliance Internationale du Tourisme. Il présente certainement pour nous un gros intérêt publicitaire. L'Association Suisse qui a participé aux pourparlers avec les représentants des deux autres pays n'a pas jugé opportun de nous y associer bien que nous soyons la seule section suisse intéressée à cet itinéraire. Quoiqu'il en soit, ce projet, s'il se réalise, ne posera pour nous aucun problème, la liaison existant déjà entre Châtelard, res. le Col de Balme, et Ferret. Nous n'aurions plus qu'à pousser la signalisation jusqu'à la frontière italienne, de Ferret au Grand Col Ferret.

#### Correctin et création de sentiers.

Le balisage du tronçon Cantine de Proz - Grand St.-Bernard a enfin pu être entrepris grâce à l'aménagement d'un sentier sur la rive gauche de la Dranse au Pas de Marengo. Nous le disons avec une satisfaction évidente car depuis des années, tel un serpent de mer cette question revenait régulièrement dans chacun de nos rapports annuels, où nous donnions libre cours à nos doléances. Nous remercions le Département des Travaux Publics et en particulier M. Luc Genoud, voyer du Vm arrondissement, d'avoir bien voulu rétablir un passage pour les piétons en cet endroit, dit facile.

A Praz de Fort, M. Formaz, garde-forestier a nettoyé le chemin qu'il avait aménagé l'année précédente dans les dévaloirs de Planereu se après la «purge» des talus.

Un passage obstrué par un éboulement a dû être rétabli également entre le Glacier de Trient et l'Alpage des Grands, sur l'itinéraire Forclaz-Col de Balme.

Enfin une grosse amélioration, attendu depuis des années pour faciliter la traversée entre les vallées de Bagnes et des Dix, a été réalisée par un équipe de gardes-chasse dirigée par MM. Nicollier et Machoud, entre le Col Termin et le Lac d'Age. Elle n'a absorbé qu'une partie des fonds dont nous disposions pour cette amélioration, de sorte que des crédits restent disponibles pour poursuivre ce projet. De gros ouvrages sont encore nécessaires, notamment sur les deux versants du Col Prafleuri.

Notre précédent rapport a dit l'intérêt que nous portions aussi aux projets de sentiers qui doivent relier Montana à Loèche-les-Bains et Grächen à Saas-Fee et l'appui financier que nous envisageons de leur accorder. L'assemblée générale de Riederalp a ratifié les propositions dont le Comité l'avait saisie à ce sujet. Une somme de fr. 5000.- sera donc attribuée à ces deux créations, soit fr. 3000.- pour l'itinéraire Hannigpass-Saas - Fee et fr. 2000.- pour la liaison Loèche-les-Bains - Montana. Notre contribution sera apportée par annuités de façon que le versement intégral de notre part intervienne dans un délai maximum de 5 ans. Ce fonds a déjà été alimenté par plusieurs versements. Il atteint aujourd'hui le montant de fr. 3435,50. Nous n'aurons donc pas trop de peine, apparemment, à remplir nos engagements.

L'étude de la traversée Montana-Loèche n'a malheureusement pas avancé beaucoup l'année dernière. Il va différemment de l'autre projet qui semble en bonne voie de réalisation. Une communauté d'action a été constituée qui s'est mise sérieusement au travail et qui espère, à brève échéance, réaliser une première partie — la plus urgente — de ce sensationnel itinéraire, «la Corniche de Balfrin».

Ces grands projets ne nous font pas perdre de vue d'autres aménagements moins spectaculaires mais non moins nécessaires que réclame l'état de certain sentiers, tel celui qui relie Gletsch à Oberwald. Ce parcours devra absolument être réfectionné dès que seront terminés les travaux de la route, notamment à l'aval du tunnel de Gletsch où il a été coupé et recouvert de matériaux.



DES PRIX ENCORE JAMAIS VUS!

A 8 heures ● Mercredi 15 juillet

OUVERTURE DE NOTRE

Grande

# Vente de soldes

(autorisée du 15 au 31 juillet)

Vu la mauvaise saison

**A tous nos rayons**

Nous débarrassons à tout prix  
la marchandise d'été

●  
CONSULTEZ NOTRE CATALOGUE SPÉCIAL  
VOYEZ NOS VITRINES ET NOS ÉTALAGES

*Grands Magasins*  
**CONSET** S.A.

Monthey - Martigny - Saxon - Sion - Sierre - Viège

Au service de la clientèle valaisanne depuis plus de 20 ans

*Profitez!*

*C'est formidable!*

*Profitez!*

NOS SOLDES DOMINENT LE MARCHÉ

VU LA MAUVAISE SAISON NOUS DÉBARRASSONS À TOUT PRIX

D'ÉNORMES SACRIFICES CONSENTIS VU LA MAUVAISE SAISON



## Il fallait une victime!

Willi Gotting, 35 ans, père de deux fillettes, vivait chichement dans Berlin-Est. Il avait fait la campagne de France, s'était battu à Stalingrad. Il en était revenu blessé et marqué à jamais du sceau terrible de la guerre.

L'autre jour, il quitte son logis pour se rendre au bureau de chômage. Il ne revient jamais.

Willi Gotting a été fusillé comme agent de l'ouest. Il n'a pas passé en jugement. Il n'a pas eu le temps de démontrer l'inanité d'une pareille accusation, il ne faisait pas de politique, mais il fallait une victime pour réprimer le désordre dans la capitale. Gotting fut cette victime. Il n'avait aucune arme. Il avait quitté son pauvre logis pour le bureau de chômage... C'est tout. Gotting a été fusillé.

Toute l'Allemagne de l'ouest le pleure et dans le secteur russe, on ne pardonnera jamais cette exécution.

Gotting est devenu un héros de la résistance à l'oppression rouge. Longtemps encore, on parlera de lui et son fantôme hantera les nuits de veilles des seigneurs de l'omnipotence et de la dictature.

Les émeutes de Berlin ont secoué le monde libre. Quoi, pourquoi des ouvriers se soulèvent-ils! Des gens à la solde de la domination russe

ont écrit que derrière le rideau de fer, les travailleurs heureux de leur sort, vouaient leur éternelle reconnaissance à Staline. Ils ont écrit qu'il y avait de l'occupation et du pain en abondance et dans des discours retentissants, les chefs vantaient les bienfaits de la révolution en marche vers le communisme universel.

Quoi tout ce que nous avons lu et entendu, tout ce que les pèlerins de la paix nous ont raconté n'est pas vrai! Mensonge que cette égalité pour tous, mensonge que cet ordre dans le travail généreux, que ces usines à la gloire de l'Etat et du Politbureau, que cet enthousiasme pour le régime concentrationnaire!

Les Américains sont-ils si forts qu'ils puissent par quelques agents parachutés, disloquer tout l'appareil policier d'une superorganisation et incendier les villes.

Allons donc, cessons de croire à la dictature, à ce régime de la force. L'homme veut vivre libre. Pas de servitude, même si son existence est assurée, même si on lui promet la paix. Non la liberté est notre bien le plus précieux et ceux qui sont morts à Berlin ont inscrit leur nom dans la longue liste des martyrs qui meurent afin que brûle la flamme de la liberté. Les ouvriers qui se sont battus ont montré au monde qu'ils ne subiraient en aucun cas le régime qui fusille des Willi Gotting.

Les maîtres de l'est savent bien qu'on ne prive pas les hommes de la liberté. Les radicaux de 1848 se sont eux aussi soulevés contre l'absolutisme. Ils ont construit une Suisse démocratique et heureuse. Leur exemple s'est perpétué et les morts de Berlin ne sont pas sans importance.

Il fallait une victime... Ce ne sera jamais la Liberté. On ne l'assassine pas.

## MARTIGNY

Bravo la Comberintze.

Le compte rendu, paru dans divers journaux, de la fête des Valaisans romands à la Braderie biennoise 1953, écrit par la plume alerte d'un enfant de Martigny-Bourg établi à Macolin depuis quelques années aura fait plaisir aux Valaisans en général étant donné qu'un bon nombre de figurants, enfants du Valais, s'y sont fait bien distinguer.

Pour nous Martignerains, le plaisir a été immense puisque la Comberintze y a obtenu un succès triomphal.

Chers amis des anciennes danses, le bel éloge dont vous avez été l'objet hors des frontières du canton, fait honneur, non seulement à votre commune de Martigny-Combe, mais aussi aux autres communes du grand Martigny dont la fusion se fait rudement attendre.

Puisse, cette renommée, qui s'accroît sans cesse, contribuer à activer la réalisation de cette union.

Un grand merci à ces amis Valaisans romands de Bièche d'avoir si bien reçu leurs compatriotes valaisans, ainsi qu'à M. Francis Pellaud qui fait bien connaître notre beau Valais à l'étranger.

P.R.

Un ouvrier tombe d'un échafaudage

Un ouvrier occupé, sur un échafaudage, aux travaux de réfection du bâtiment de la police cantonale, a fait un faux mouvement et est tombé dans le vide. Il s'agit de M. Balzoni, qui a été transporté à l'hôpital avec un bras cassé, des côtes enfoncées, des blessures et des contusions.

## MONTHEY

### LA FIN DU TIR CANTONAL DE MONTHEY

Dimanche 12 juillet a eu lieu dans la grande cantine de fête du tir cantonal de Monthey la cérémonie de proclamation des principaux résultats qui en constituaient la fin officielle. Cette cérémonie a été présidée par M. Aloys Morand, l'un des vice-présidents du comité d'organisation, président de la Société des Carabiniers de Monthey. Elle a été encadrée par les productions très appréciées d'un groupe de jeunes musiciens lausannois formés et dirigés par M. le professeur Bujard, directeur de l'Harmonie lausannoise, et qui se font apprécier un peu partout sous le nom de «Lausanne-Jeunesse».

Samedi et dimanche, à l'occasion de cette manifestation finale du tir cantonal de Monthey, il a été projeté le film tourné lors de la journée officielle et qui restituait notamment les fastes du beau cortège. Enfin une dernière représentation des «Couleurs de la vie» a permis au public montheysan d'apprécier une nouvelle fois les beautés de cette œuvre de MM. Zermatten et Charly Martin.

C'était, on le reconnaît, finir en beauté une manifestation dont Monthey a le droit d'être fier et qui a prouvé son sens de l'organisation et de l'hospitalité confédérale.

Nous publierons les résultats définitifs dans un prochain numéro.

Sportifs, abonnez-vous  
au «Confédéré»!

### Belle collection de timbres anciens

est demandée par philatéliste. De préférence Suisse et Europe, de premier choix. Offres sous chiffre P 4832 N, à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche pour gentille fille de 14 ans

place  
comme bonne d'enfants  
en montagne

Ecrire sous chiffre 524 à Publicitas, Martigny.

A louer à Martigny, avenue du Bourg, un

appartement  
de 4 pièces.

S'adresser à Emile Dirren, Martigny, tél. 6 16 17.

RAVOIRE

A louer pour le mois d'août

2 chambres  
et cuisine

S'adresser au bureau du journal.

Dentiste

Jean de Werra

MARTIGNY

absent

du 13 juillet au 3 août

## Le Tour de France cycliste

Le maillot jaune nous revient

L'étape avant les Pyrénées de dimanche nous a valu le retour du maillot jaune sur les épaules de Schær. C'est l'Italien Magni qui a gagné l'étape devant Koblet, Robic et Schær. Le maillot jaune Hassendorfer vient loin derrière et perd ainsi son bien. Nos Suisses le conserveront-ils dans la montagne? Nous pouvons leur faire confiance.

## LES SPECTACLES

Cinéma ETOILE, Martigny

Malgré la saison avancée, le cinéma Etoile vous présente cette semaine deux programmes exceptionnels:

**De lundi à jeudi: LE FAUCON DU DESERT.** Un magnifique film d'aventures en technicolor avec Yvonne de Carlo, la fascinante princesse «Shaharazade» et Richard Greene le héros qui signe ses exploits du nom de «Faucon du Désert».

**Dès vendredi: UNE REINE EST COURONNÉE.** Le seul grand film intégral en couleur des cérémonies et fêtes du couronnement, enfin libéré par le cinéma Rex à Genève où il a passé durant 5 semaines et y a battu tous les records de visiteurs depuis l'existence de cette salle.

Attention! N'attendez pas dimanche soir. Dimanche: «Une Reine est couronnée» aux deux matinées (enfants admis).

Cinéma REX, Saxon

**Jeudi: MISSION A TANGER.** Raymond Rouleau et Gaby Sylvia dans le plus passionnant film français d'amour et d'espionnage.

**Dès vendredi: un double programme: à 20 heures, UNE REINE EST COURONNÉE et le magnifique film d'aventures Le Faucon du Désert.** (Voir communiqué sous cinéma Etoile).

Attention! Le film du couronnement commence à 20 heures précises. Dimanche: matinée à 14 heures précises (enfants admis).

## LE PROGRAMME

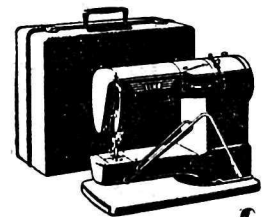


Mardi 14 juillet

7 h. Bonjour, culture physique, concert. 7 h. 15 Informations. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Les documents sonores. 12 h. 30 Accordéon. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Vive la fantasia. 13 h. 30 Ouvres de Ravel et Chabrier. 16 h. 30 Tour de France. 16 h. 45 Thé dansant et concert. 17 h. 30 papa Haydn et ses fils spirituels. 18 h. Indes galantes. 18 h. 25 dans le monde méconnu des bêtes. 18 h. 30 cinémagazine. 18 h. 50 le micro dans la vie. 19 h.05 Tour de France. 19 h.15 informations. 19 h.25 le miroir du temps. 19 h.50 entretien avec Giono. 20 h. 10 à la carte. 20 h. 30 radio théâtre: la seconde surprise de l'amour, de Marivaux. 21 h. 50 pages légères françaises. 22 h. 30 informations. 22 h. 35 foyer des artistes. 22 h. 55 radio-sérénade.

Mercredi 15

7 h. bonjour, culture physique. 7 h.15 informations. 11 h. émission commune. 12 h. 15 les belles chansons populaire. 12 h. 45 informations et concert de musique légère. 16 h.30 Tour de France. 17 h.30 émission pour les enfants. 18 h. les petits amis de Radio-Lausanne. 18 h. 50 le micro dans la vie. 19 h.05 Tour de France. 19 h. 15 informations. 19 h. 25 le miroir du temps. 20 h. 10 concert symphonique. 22 h. histoire des ballets russes. 22 h. 30 informations. 22 h. 35 Ella Fitzgerald. 23 h. musique de ballet.



LA MACHINE A COUDRE DE MENAGE  
LA PLUS PARFAITE  
AU MONDE!

ELWA  
Supramatic

Je cherche à Martigny

une vitrine  
pour exposition permanente

avec dépôt des accessoires

MAURICE WITSCHARD

Martigny, tél. 6 16 71

## POUR LES MAYENS

Divan en tube d'acier, solide, léger et pratique avec coin mobile et arrêt pour le matelas, avec matelas couill sanitaire, garni de laine, seulement Fr. 145.- net. Divan en bois avec coin fixe et planche au pied avec le même matelas que ci-dessus, Fr. 130.- Tapis lissé main réclame, 130X190, Fr. 29.50; 152X229, Fr. 39.80; descente, 60X120, Fr. 7.90.

Marin Rodull, meubles, Riddes, tél. (027) 4 73 56. Je cherche à Martigny

La plus grande et la plus sensationnelle

# Vente au rabais

DU CANTON

AUTORISÉE DU 15 AU 28 JUILLET

Vu la SAISON DÉFAVORABLE, nous mettons en vente des **GRANDS LOTS** des plus belles marchandises de la saison

dans des ASSORTIMENTS RICHES en couleurs et grandeurs à

Des prix encore jamais vus

Toutes les comparaisons vous amènent au  
**CENTRE DES ACHATS**

à la  
**PORTE NEUVE**

Tél. 22951

SION

S.A.

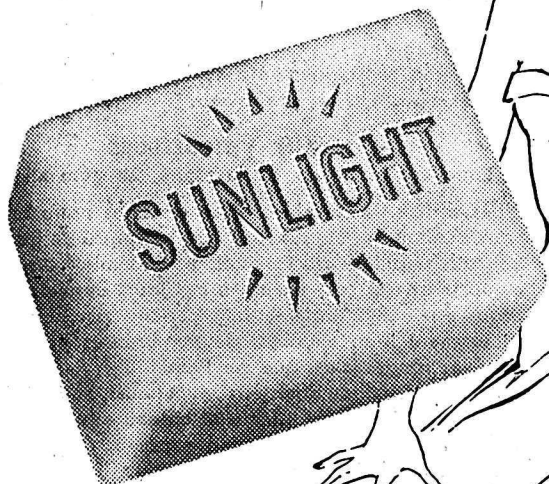
LES PLUS GRANDS MAGASINS DU CANTON

Une fraîcheur permanente est assurée dans nos magasins grâce à une installation d'air conditionné des plus modernes



SD 72

Robe ravissante —  
Nouvelle forme épatante!



Semblable aux dernières créations de Paris, le savon SUNLIGHT double-morceau vous enchantera par sa nouvelle forme. Il s'abandonne à vos mains avec infiniment de douceur et sa mousse délicieuse communique à votre corps bien-être et fraîcheur. Le savon SUNLIGHT, extra-savonneux, est merveilleusement doux, il est absolument pur.



Deux morceaux plus grands!  
Maintenant en forme de savonnette!

Et d'un prix avantageux!

**MAISON TROTET — Monthey**

Tél. 4 23 31

**Organisation de tombolas**

FOURNITURES DE LOTS ET BILLETS  
Marchandise spéciale pour tombolas

Organisation complète de

**TOMBOLA 100.000 LOTS**  
**Alfred Veuthey SAXON**  
"ARTICLES DE FETES" TEL. 62351

**Pourquoi payer cher vos fromages ?**

alors que pour Fr. 4.— et 4.60 le kg., vous pouvez avoir du

**Tilsit gras !!**

Envois partout. Prix spéciaux pour restaurateurs  
**E. MARQUIS, LAITERIE DU GRAND-PONT, SION**  
Téléphone 2 12 77

Entreprise de Suisse romande cherche

**Laborant (ine)**

disposant de quelques années de pratique dans le domaine des analyses industrielles.

Offres sous chiffre P 10198 K, à Publicitas, Lausanne.

A vendre

**3 trams**

dimensions 9,80X2,20 m. bas prix, conviendrait pour parc avicole ou domaine.

A. CHABBEY, CHARRAT, tél. 6 30 02.

Docteur

**André Moret**

nez, gorge, oreilles  
chirurgie maxillo-faciale  
SION

**REPREND SES CONSULTATIONS**  
le lundi 13 juillet

**A. E. Thévenon**

médecin-dentiste

SION

**absent**

Docteur

**Eugène Ducrey**

Chirurgien F.M.H.  
Elysée — SION

**absent**

reprendra ses consultations le 22 juillet

A VENDRE

**Jeep Willys**

en parfait état. Ecrire sous chiffre P 8817 S, Publicitas, Sion.

A vendre plaine du Rhône

**propriété**

bien située, 4 poses cultures maraichères et entreprise de battage ambulante.

Faire offres sous chiffre PE 36763 L, à Publicitas Lausanne.

**Cinéma**

**ETOILE Martigny**

De lundi 13 à jeudi 16 :  
Yvonne de Carlo et Richard Green dans un magnifique film d'aventures en technicolor

**Le Faucon du désert**  
Dès vendredi 17 à 20 h. 30 et dimanche 19 à 14 h. 30 et 17 heures

Le somptueux spectacle tant attendu  
**Une Reine est couronnée**

**REX Saxon**

Jeudi 16 :  
Le film français d'espionnage le plus passionnant

**Mission à Tanger**  
Dès vendredi 17 : un double programme (supplément 50 cl.) Dès 20 heures :

**Une Reine est couronnée**  
et

**Le Faucon du désert**  
Attention ! Séances à 20 heures précises

A LOUER à la Preyse, près d'Évionnaz :

**appartement**

avec chauffage central, cave, galetas, réduit. Jardin à disposition à partir du printemps prochain, facilité d'arrosage. — S'adresser à Mme Pierre PELISSIER, CHARRAT. Tél. 6 31 54.

A vendre dans la région de Chalais, jolie petite

**maison d'habitation**

avec jardin attenant et poulailler, pour le prix de Fr. 28.000.—

Ecrire sous chiffre 1065 Publicitas, Sion.

**FULLY**

A débarasser à port de camion

**1000 m<sup>3</sup> de cailloux**

pour empièremet et maçonnerie

Eventuellement on se chargerait du transport.

Téléphoner au 6 30 16 ou au 6 31 32.

A la même adresse, on cherche à louer ou acheter une vieille

**remorque jeep basculante**

EPCZ 2322

**Encore un produit Ford au sommet!**

Rarement voiture nouvelle fut l'objet d'un accueil aussi enthousiaste. Dès son apparition sur la route, sa popularité s'est affirmée et n'a cessé de croître.

Conduisez vous-même une ZEPHYR SIX et vous apprécierez ses qualités remarquables. Construite pour durer, elle vous enchantera par son confort, sa tenue de route, sa visibilité périphérique, sa puissance exceptionnelle et son aisance de conduite.



Conditions de paiement avantageuses

**Zephyr Six**

moteur 6 cylindres 12/69 CV (soupapes en tête)  
Prix dès Fr. 10330.— Grande gamme de coloris.

NOS MARQUES: ZEPHYR SIX • CONSUL • TAUNUS • VEDETTE • FORD • MERCURY • LINCOLN

**Sion: Kaspar Frères**

Les distributeurs d'autres localités figurent dans l'annuaire téléphonique sous FORD

Délégué: O. Gehrigor, Zurich

**ATTENTION**

autorisés du  
15 au 31 juillet



**DES PRIX INCROYABLES**

LINGERIE — TABLIERS  
ARTICLES NETTOYAGE  
PORCELAINE  
VERRERIE

Chaque achat  
est une bonne affaire

Dès mercredi matin 15 juillet

Nos vitrines seront ouvertes mardi soir

**à la Bonne Ménagère**

SION

E. CONSTANTIN, rue de Lausanne



# L'ACTUALITÉ

## M. Montfort tel que je l'ai connu

Deux ans, jour pour jour, après mon départ du Valais, j'ai appris la mort subite de M. Alfred Montfort et il m'a semblé, tout à coup, que ce visage en s'effaçant marquait une rupture dans le temps.

Tant qu'il était là rien n'avait changé dans le petit univers de nos sentiments et l'on pouvait être assuré de les retrouver intacts en confrontant le présent au passé.

Maintenant, quand je retournerai dans cette imprimerie où il m'accueillait comme si j'étais parti de la veille, avec son sourire enjoué, je m'y sentirai plus seul et qui sait ? un peu étranger.

C'est à ces signes que nous reconnaissons notre marche vers la fin inéluctable et c'est vrai qu'avant de disparaître il faut, d'abord, mourir dans ceux que nous aimons.

Chaque fois que je pense à M. Montfort, c'est son sourire, un sourire aigu, retenu, d'une joviale complicité qui me frappe.

Il ne vous inspirait que des pensées indulgentes. La mauvaise humeur des autres, il n'avait jamais l'air de la prendre en sérieux et il avait une façon de les regarder qui désarmait leurs préventions.

S'il lui arrivait de me confier un ennui c'était toujours avec cette malice au fond des yeux qui quêtait une parole amusée.

J'ai regardé longuement, dans le journal de mercredi sa photographie et c'est bien ainsi qu'il va demeurer désormais dans mon souvenir.

Un regard réfléchi, mélancolique et gai à la fois, et un sourire à peine esquissé mais qu'il ne dépendait que de nous d'accentuer encore, en répondant à son appel secret.

Le jour où je lui fis mes adieux, il avait ce même sourire et il m'a aidé, sans le savoir, à retrouver le mien.

C'était sa manière à lui de cacher son émotion. La vie, il la connaissait assez pour ne s'étonner de rien, et dans la joie ou le chagrin, dans le travail ou le repos il manifestait le même scepticisme amusé.

Ces deux termes, je sais, ne s'accordent guère ensemble et M. Montfort, cependant, mettait dans sa méfiance une sorte de gaieté.

Il ne croyait pas qu'un minime incident pouvait bouleverser la planète, il ne confondait pas les grands mots et les grandes idées, il n'avait pas un tempérament tragique et il considérait toute chose avec mesure.

Quand il vous donnait son amitié, parfaitement loyale et sincère, il le faisait avec une discrétion qui n'était qu'une forme de sa délicatesse.

Il sortait une bonne bouteille, et toujours la chaleur du regard s'alliant à la simplicité du geste, il trinquait avec bonhomie.

D'autres ont dit l'artisan qu'il fut, le travailleur consciencieux, le patron qui avait créé sa situation à force de ténacité et de courage, et c'est vrai qu'il fut tout cela, mais moi j'ai voulu rendre hommage à l'homme et je dis qu'il cachait la sensibilité la plus vive sous ce sourire que je n'oublierai pas et qui fut si souvent pour les siens et pour ses amis un réconfort et une consolation.

Qu'il soit encore pour eux, au moment déchirant de la séparation, le dernier signe d'espérance, l'ultime message de tendresse. **A. M.**

## Faisons le point

### Vers un nouvel aménagement des finances fédérales ?

Il n'est pas trop tard pour revenir sur les débats qui se sont déroulés au Conseil des Etats, au cours de la dernière session, sur le nouvel aménagement des finances fédérales, car cet objet est certainement un des plus importants qui ait été traité aux Chambres fédérales.

Nos lecteurs connaissent la situation. En mars dernier, le Conseil national avait accepté le projet à une voix de majorité, après l'avoir profondément voilé dans un sens qui avait provoqué un vif mécontentement du parti socialiste. Tout le monde s'accordait à dire que ce projet était mort-né et que le Conseil fédéral devait le retirer. Contrairement à ces prévisions, ce dernier a tenu bon en maintenant ses positions et en laissant la discussion aller devant le Conseil des Etats.

Il faut reconnaître que ce projet a été juste. La Chambre haute, craignant de mettre le Conseil fédéral en difficulté, s'est efforcée de désarmer l'opposition. C'est ainsi que pour plaire à la gauche elle a bifé l'impôt compensatoire sur les grands magasins, que pour gagner les fédéralistes elle a réduit à douze ans la durée de l'impôt de défense nationale et que pour s'assurer l'appui des régions économiquement faibles elle a admis de prélever sur ce dernier impôt un 2 % supplémentaire à répartir entre les cantons, en proportion inverse de leur puissance financière.

Ainsi amendé, le projet a été retransmis au Conseil national qui l'examinera à nouveau en septembre prochain. A vue humaine, il est à prévoir qu'il sera accepté à peu près tel quel, au risque de mécontenter les milieux du petit commerce et de l'artisanat qui ont déjà déclaré qu'ils prendraient position contre, si l'impôt compensatoire n'était pas rétabli.

La décision paraît prise sur le terrain parlementaire, mais quelle sera la décision finale lorsque le projet, qui tend à une modification, sera soumis au double vote du peuple et des cantons ?

Là, il est impossible de faire des prévisions, car outre l'opposition des partisans de l'impôt compensatoire, déjà signalée, il faudra tenir compte d'autres éléments de résistance qui ne manqueront pas de se manifester. Il est encore trop tôt pour opérer le dénombrement. D'ores et déjà cependant, on peut dire que la position que prendront les Chambres sur les propositions d'économies du Conseil fédéral joueront un rôle considérable. Or, de ce côté, la situation paraît peu favorable. La majorité des Chambres se dérobe constamment. Lorsque le pouvoir exécutif propose de réduire un certain nombre de subventions, les Conseils dépendent qu'il faut examiner le problème dans son ensemble. Mais lorsque le même pouvoir présente des propositions dans ce sens,

le législatif prétend qu'il faut traiter chaque cas particulier pour lui-même. D'après les cours actuels des choses, le montant des subventions augmente en moyenne de 40 à 50 millions par an. Dans quatre ou cinq ans, les augmentations auront absorbé les 200 millions provenant de l'impôt de défense nationale. Il faudra donc revenir devant les Chambres pour augmenter les normes des impôts actuels, ou pour trouver de nouvelles sources d'imposition, solutions qui paraissent d'ores et déjà exclues. Bien plus, le projet n'a rien prévu pour l'amortissement de la dette publique, ni pour la couverture des dépenses provoquées par le programme de réarmement.

Tout cela n'est guère encourageant. Nous continuons à vivre dans le provisoire. Toutes les propositions de nature à régler les rapports financiers entre les cantons et la Confédération ont été systématiquement écartées. Aucun plan d'ensemble ne se dégage du projet dont la seule qualité est de présenter un caractère éphémère qui permettra peut-être, à la faveur du temps gagné, d'aborder le véritable problème : celui de la réforme des finances fédérales dont personne ne veut plus s'occuper.

Mais pour l'instant attendons la décision du Conseil national sans y attacher plus d'importance qu'elle ne mérite. Il sera toujours assez tôt de revenir sur toutes les questions qui n'ont été qu'effleurées aujourd'hui, car de toute manière nous resterons dans le provisoire, que le projet soit accepté ou non en votation populaire.

François Perréard, conseiller national.

### Après la visite de M. Rubattel en Valais

Nous avons relaté la venue en Valais de M. le Conseiller fédéral Rubattel.

C'est dans le but de se rendre compte par lui-même des différents problèmes que pose l'introduction prochaine du statut du vin dans les différentes parties du pays, qu'il a visité le vignoble valaisan, en compagnie de représentants du Conseil d'Etat, de la Division fédérale de l'Agriculture et des membres valaisans de la mission consultative viti-vinicole fédérale.

Un échange de vues des plus intéressants et des plus fructueux eut lieu à cette occasion, qui permit aux participants à la visite de se rendre compte de la situation spéciale du vignoble valaisan et de ses besoins de même que de l'incidence que pourraient avoir les dispositions contenues dans le projet de statut, sur l'économie viti-vinicole valaisanne.

# VALAISANNE

## Avis aux agriculteurs qui désirent la spoliation de leurs terres

Le dernier numéro de l'hebdomadaire socialiste valaisan contient un entrefilet qui est un enseignement et une mise en garde pour les agriculteurs de notre canton, qui font confiance à ceux des dirigeants upévistes alliés aux socialistes.

L'auteur de cet entrefilet qui signe « Un vieux de la vieille » rappelle tout d'abord que c'est au Congrès de Marseille en 1879 qu'une motion « nettement socialiste » triompha, laquelle proclame « l'appropriation collective de tous les instruments de travail et de toutes les forces de production doit être poursuivie par tous les moyens possibles ».

Laborieux et honnêtes paysans de chez nous, remarquez que vos biens sont compris dans les forces de production et qu'il n'est fait aucune distinction entre la grande, la moyenne et la petite propriété. Retenez aussi que c'est par tous les moyens, y compris la contrainte, que ces biens seront usurpés.

Le correspondant se réjouit de ce que la réalisation de cette motion ait été confiée aux socialistes-marxistes à qui « le temps, les expériences et les faits ont donné raison et dont la conception a universellement triomphé ».

Et ce correspondant de conclure : « C'est pourquoi je suis socialiste ».

En voilà un qui ne mise pas sur deux tableaux. Avec ce gaillard, les paysans savent à quoi s'en tenir.

Ils conviendront que ce socialiste sincère disant son admiration pour l'usurpation socialiste de la propriété terrienne consolidée, s'il en est besoin, les articles que le Confédéré a publiés au sujet de la paradoxale coalition socialo-upéviste.

### AVIS

#### aux apprentis et aux patrons d'apprentissage

Les nouveaux élèves ne sont plus admis à l'Ecole professionnelle s'ils n'ont pas suivi auparavant un cours d'Introduction au dessin technique.

In conséquence : a) tous les apprentis qui n'ont pas encore commencé l'école professionnelle,

b) ainsi que les jeunes gens qui ont l'intention d'entrer en apprentissage avant la fin de l'année 1953,

doivent s'inscrire auprès du Service de la formation professionnelle à Sion, jusqu'au vendredi 24 juillet 1953, au plus tard, en indiquant la profession qu'ils ont choisie, et le nom et le domicile du patron. L'inscription est à viser par le patron d'apprentissage. Ils seront ensuite convoqués pour un cours de dessin technique d'une durée de 10 jours.

Les jeunes gens qui omettraient de s'annoncer dans le délai prévu, ne pourront pas être admis à l'Ecole professionnelle pour l'année 1953/54, et leur examen de fin d'apprentissage sera retardé d'une année.

Les patrons doivent prendre soin que leurs apprentis ne négligent pas de s'inscrire conformément à la loi.

Le Chef du Département de l'Instruction publique

M. Gross

#### A l'Institut de commerce de Sion

##### PROMOTIONS

L'Institut de commerce de Sion vient de terminer sa 12e année scolaire. Les cours commerciaux ont été fréquentés par 108 élèves, soit 51 jeunes filles et 57 jeunes gens. Le jury d'examen était composé de M. Louis Allel, président du Tribunal de Sion, M. le Dr Maurice Bovier, M. l'abbé Sierro, M. le Dr Louis de Riedmatten et M. René Palmès, professeur.

Voici le palmarès :

Ont obtenu le diplôme de commerce avec la mention « Très bien » : Liliane Ganio, Marligny-Bourg ; Georgette Bocatay, Vernayaz ; Danielle Faval, Orsières ; Marie-Thérèse Moix, Sion ; Walter Jentsch, Steinhäus.

Mention « Bien » : Eliane Studer, Saint-Léonard ; Révérende Sœur Marie-Paul, Sion ; Gilbert Rossier, Salins ; Laurent Morath, Bramois ; Albert Locher, Sion ; Jean-Marc Biner, Bramois ; Odile Loyer, Acher ; Madeleine Monnier, Sierre ; Chantal Paquier, Sion ; Eric Nussbaum, Casablanca ; Monique Truffmann, Sierre ; Jacqueline Hänni, Sion ; Léon Karlen, Rarogne ; Anne-Marie Kolly, Sion ; Marianne Muller, Viège ; Marius Moix, Sion ; Edith Gerber, Ardon ; René Juillard, Chamoson ; Yvette Rausis, Saxon ; Martha Nellen, Brigade ; Pascal Crettenand, Iséables ; Gabrielle Mengis, Viège ; Fides Andenmatten, Graechen ; Jeannine Bradlaugh, Calcutta ; Roger Ney, Montana ; Irmgard Schnyder, Gampel ; Dydi Zambini, Marligny-Bourg ; Catherine Torrent, Sion ; Emile Felley, Lourtier ; Charles Berguerand, Marligny-Ville ; Jacques Michellod, Leytron ; Alice Neuhofer, Salquenen.

Ont obtenu le diplôme de sténo-dactylographe : Marie-Jeanne Roduit, Leytron ; Olga Kuonen, Tal Eye, Viège.

La majorité des candidats avaient suivi le cours complet de 9 mois. Tous avaient en outre obtenu les diplômes et certificats de sténographie, délivrés par l'Association Internationale « Aimé-Paris » lors de concours qu'elle a organisés à Noël, Pâques et dernièrement à Yverdon.

Le corps enseignant de l'Institut de commerce comprend 6 professeurs spécialisés, tous titulaires de diplômes universitaires. La méthode directe et personnelle dont les cours sont donnés permet aux élèves de se familiariser rapidement avec les différentes disciplines commerciales, souvent rébarbatives et d'y acquérir de solides connaissances.

Et voici maintenant tous ces jeunes au seuil de la vie — le travail qu'ils ont accompli durant l'année scolaire tant sur le plan scolaire que sur celui de la for-

mation de la personnalité, leur permettra de faire une existence intéressante et utile, c'est-à-dire heureuse ! Nos vœux les accompagnent.

La rentrée d'automne est fixée au jeudi 10 septembre à 9 heures.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction : Dr Alexandre Théler, professeur.

### AVIS AUX VITICULTEURS

#### Lutte contre le ver de la vigne, 2e génération

Les différents contrôles effectués dans notre canton nous démontrent aujourd'hui que le vol de 2e génération des papillons de Cochylys et Eudémis (vers de la vigne) a atteint son maximum ces jours derniers. Nous avons également trouvé, dans certains parcelles particulièrement bien exposées, de nombreuses pontes sur cépages rouges ainsi que sur Fendant.

Nous conseillons donc aux viticulteurs, surtout de la rive droite du Rhône, plaine et coteau et rive gauche, parcelles particulièrement bien exposées, de procéder, dès le 15 juillet 1953, soit :

1. à un traitement insecticide contre ce parasite au moyen d'un ester phosphorique du type parathion ou d'un D. D. T. du type Gésarol 50, ou d'un insecticide organique du type Nirozan ou enfin de nicotine, aux doses prescrites par les fabricants.

Le traitement nicotiné doit être répété 5 à 6 jours plus tard. Bien mouiller les grappes. Pour le raisin de table, et en vue d'éviter de marquer les grains, on peut employer un insecticide liquide nicotiné ou alors effectuer un poudrage avec un produit à base de D. D. T. ou avec le Nirozan poudre. Ces poudrages seront renouvelés 1-2 fois à 4-5 jours d'intervalle.

2. Ces produits insecticides, abstraction faite de ceux servant à des poudrages, peuvent être utilisés en bouillies mixtes avec un produit cuprique qui luttera en même temps contre le mildiou.

Pour les parcelles moins bien exposées de la rive gauche, le traitement s'effectuera 4 jours plus tard.

Station cantonale d'Entomologie

L.

## Magnifiques succès à Fribourg

de la

### Gérontine et de la fanfare de Chippis

A la fête fédérale de musique de Fribourg, le Valais était représenté par deux sociétés seulement : L'Harmonie « La Gérontine », de Sierre et la fanfare de Chippis.

Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir annoncer que ces deux corps de musique ont fait le plus grand honneur à notre canton. Si la quantité de nos représentants laissait à désirer, la qualité y a largement suppléé puisque soit la Gérontine soit la fanfare de Chippis ont ramené en Valais une couronne de laurier-or.

La Gérontine participait au concours en 1ère classe (œuvres difficiles). Elles s'est classée au 1er rang avec 7 autres sociétés, obtenant la mention «excellente exécution».

La fanfare de Chippis participait au concours de 2me classe (œuvres de moyenne difficulté). Elle s'est également classée au premier rang avec 11 autres fanfares, obtenant la mention «excellente exécution».

De plus, au concours de musique de défilé, les deux sociétés valaisannes se sont classées au premier rang avec la mention «excellent».

Nous exprimons nos plus vives félicitations à la Gérontine et à la fanfare de Chippis pour leurs magnifiques succès et pour le brio avec lequel elles ont défendu l'honneur de la musique valaisanne à cette fête fédérale qui réunissait l'éélite des corps musicaux du pays.

### VETROZ

#### Fausse alerte.

Ce matin le poste de premiers secours de Vétroz fut subitement alerté par une abondante fumée s'échappant d'un bâtiment. Les premiers furent quittes pour la peur et durent se borner à constater qu'il ne s'agissait que d'une bonne maman occupée à préparer soigneusement de succulentes merveilles.

Ils avaient oublié que la Madeleine était fixée au 19 juillet. Avis aux amateurs.

### CONTHEY

#### Après les inAlpes

On nous informe de ce qui suit au sujet des inAlpes à Aroz et Vosé. A Aroz, les reines appartiennent à MM. Clovis Berthousoz et Gustave Udry.

A Vosé, les trois reines appartiennent à M. Marcel Sauthier.

**Derborence** — Inauguration de la route C'est hier qu'a eu lieu la cérémonie de l'inauguration de la route de Derborence.

Après l'office religieux célébré par le R. doyen Lathion la bénédiction de la route, une partie officielle permit à MM. le préfet Coudray, Charles Germanier, président de Vétroz, Charles Roh, président de Conthey et Pierre Delaloye, président d'Ardon de faire l'historique de l'œuvre et d'analyser les heureux effets qu'elle aura pour la prospérité de toute la région.